

Mai 2011

AGRO

Demandes de congés divers

(accès ou prolongation rentrée 2011)

Droit public

Elles sont à faire parvenir au ministère **avant le 16 mai 2011**
(convenances personnelles, article 31, création d'entreprise, raisons familiales...)

Attention, pour un congé non rémunéré pour raisons familiales ou personnelles,
le poste est protégé pendant 1 seule année scolaire

Faites parvenir une copie de tous vos dossiers à b.ryo@spelc-fed.fr ou b.lepers@spelc-fed.fr

NAO (négociation annuelle obligatoire)

Un nouveau *round* de négociations salariales est prévu dans les prochains mois :

espoir d'amélioration pour les personnels ?

EAAD

Faites parvenir vos demandes ou remarques auprès des délégués SPELC à la CPN du CNEAP :

Jocelyne Cacciali (jcacciali@aol.com) ou Henri Dagorn (dagorn.henri@neuf.fr)

Droit privé

Le SPELC
vous informe et vous défend

